

OBLOC

Barrières

Fabriqué en
France



La barrière anti-inondation.



Absorbe, bloque et dévie l'eau lors d'une inondation.

QU'EST-CE QUE C'EST ?

OBLOC® Barrières, c'est la **barrière anti-inondation**. Le produit est composé de polymères organiques confinés dans un intissé en polypropylène. Ce sac léger à l'apparence très fine augmente son volume jusqu'à 24 fois lorsqu'il est activé au contact de l'eau. Cette technologie permet d'absorber, de bloquer et de dévier les eaux et boues lors d'une inondation.



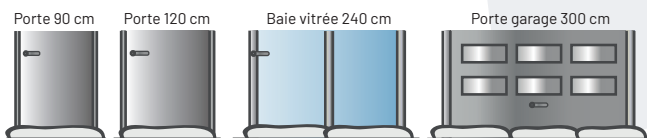
POURQUOI ?

Les inondations sont des risques naturels de plus en plus fréquents, conséquence dramatique du réchauffement climatique. Les zones inondables et potentiellement inondables s'élargissent, amenant chacun à anticiper ce risque en se protégeant. Les solutions de luttés actuelles sont coûteuses ou peu performantes (sac de sables). **OBLOC®** est la protection efficace pour empêcher l'intrusion de l'eau dans l'habitat.

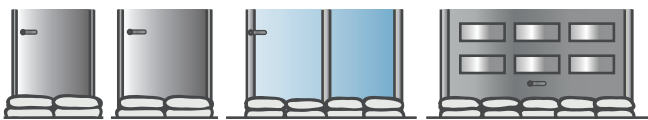
BÉNÉFICES

- **OBLOC®** permet une intervention autonome et rapide avant une inondation.
- **OBLOC®** empêche l'intrusion de l'eau dans l'habitat.
- **OBLOC®** est 100 fois plus léger et 30 fois moins volumineux qu'un sac de sable.

APPLICATIONS



Boudin(s) : protection jusqu'à 10 cm de hauteur



Sac(s) : protection jusqu'à 30 cm de hauteur
(au-delà de 30 cm, doubler avec une seconde rangée de sacs)

CONSEILS D'UTILISATION

1. Plonger au préalable la barrière OBLOC® dans un évier/bassine rempli(e) d'eau pendant 3 min pour l'activer et la lester.

2. Une fois activée, la barrière OBLOC® doit prendre la forme illustrée ci-dessous :

Boudin(s) : 10 cm

Sac : 15 cm

3. Positionner les barrières OBLOC® bord à bord les unes des autres devant la ou les zones à protéger. Pour une protection de plus de 30 cm de hauteur, disposer les barrières en quinconce et doubler avec une seconde rangée de barrières pour une stabilité optimale.

NOTRE INNOVATION BREVETÉE

La **compartimentation** du produit par un système de soudures **non-permanentes** permet à la barrière de s'activer **rapidement** et **uniformément**. Nos recherches et tests en laboratoire confèrent au produit un **excellent pouvoir de rétention de l'eau**.



STOCKAGE

OBLOC® est à conserver dans un endroit sec à une température comprise entre 5 et 30°C. La durée de vie du produit dans son conditionnement initial est de 4 ans.

Une fois activés, les sacs ont une durée de conservation et d'utilisation d'environ 2 mois, si non-exposés aux rayons du soleil.

FORMATS & PACKAGINGS

- **SAC** : 60*38*15 cm (par 4 ou 10 unités).
- **BOUDINS** : 120*18*10 cm (à l'unité).
90*18*10 cm (à l'unité).

Autres formats et packagings sur demande.

ENVIRONNEMENT

OBLOC® offre une totale innocuité vis-à-vis de l'environnement et de la santé humaine.

ÉLIMINATION DU PRODUIT

- Aire de dépose (selon mairie).
- Déchetterie.
- Exposition aux rayons du soleil (UV) pour évaporation naturelle.

Procédures de tri ou d'éliminations du produit disponibles sur la fiche technique ou sur www.ausec.fr.